

# **L'I.A. et le droit en communication visuelle : comprendre les enjeux juridiques et limiter les risques**

## **À qui s'adresse-t-elle ?**

Professionnels de tous secteurs utilisant l'I.A. pour la communication visuelle, tels que les graphistes, photographes, responsables marketing, et juristes d'entreprise.

## **Objectifs :**

- Comprendre les règles juridiques applicables à l'utilisation de l'I.A. en communication visuelle.
- Identifier et limiter les risques légaux liés au droit d'auteur, droit à l'image, droit de la consommation et éthique publicitaire.
- Acquérir des réflexes de prudence dans un cadre juridique en évolution constante.

## **Contenu de la formation :**

### **1. Droit d'auteur**

- Analyse des droits sur les œuvres préexistantes utilisées par les I.A. (litiges, contrefaçons).
- Droits de propriété intellectuelle sur les créations générées via I.A. et protection légale de ces créations.

### **2. Droit à l'image**

- Réglementation sur l'utilisation de l'image de personnes existantes dans une communication commerciale.
- Risques juridiques liés aux deepfakes.

### **3. Droit de la consommation et éthique publicitaire**

- Respect des réglementations sur les produits restreints (alcool, tabac, etc.).
- Publicité mensongère ou trompeuse et son impact sur la communication via I.A.

#### 4. Évolutions législatives

- Focus sur les changements probables dans le cadre légal autour de l'I.A.

**Intervenante :**

**Me Joëlle VERBRUGGE**

- Avocate spécialisée dans le droit de l'image (droit d'auteur, droit à l'image, nouvelles technologies).
- Autrice de l'ouvrage "**I.A. & Image – Guide juridique**".
- Blogueuse sur [www.droit-et-photographie.com](http://www.droit-et-photographie.com) et formatrice reconnue auprès des professionnels de l'image.

**Accréditation :** formation agréée par le **Barreau de Luxembourg**.

**Contact :** pour toute question concernant la formation, contactez Fiona Huet-Zitouni :

- **Email :** [formations@legitech.lu](mailto:formations@legitech.lu)

**Éligibilité :** cette formation est éligible aux vouchers Legitech. Inscrivez-vous en contactant notre service formation : [formations@legitech.lu](mailto:formations@legitech.lu).